



Comment epouser un tunisien en tant que francaise???

Par **MALIKA0001**, le **26/07/2009** à **04:00**

Bonjour,

Je suis une citoyene française de naissance, mon ami est venu de Suisse et m'a rejointe à ma demande suite à nos très chaleureux échanges par internet.

Mon ami est entré en France apres la Suisse où il a exercé une profession légale grâce à un visa de travail comme "homme d'affaires".

Depuis notre recontre idillyque j'ai souhaitée fonder une famille avec ce monsieur. Par ailleurs, mon à exerser la profession dans la société française de France-Boisson depuis plus de 15 ans en France entre autres activités professionnelles.

Quel sont les formulaires à remplir par son fils ?

Merci et écrivez moi d'urgence et desire une reponse claire comme vous savez le faire pour nous aider.

Merci et bien cordialement.